

Sainte-Thérèse, le 16 octobre 2020

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès aux documents concernant la propriété située au 1124,  
Place Verner à Laval

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 25 septembre dernier,  
concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

**1124, Place Verner (Lignes sur Pavage Inc)**

1. Rapport d'inspection du 8 septembre 1993, 8 pages
2. Rapport d'inspection du 5 octobre 1993, 4 pages

**1024, Montée Masson (Boiserie Laval)**

1. Rapport d'événement du 25 janvier 1991, 2 pages
2. Lettre du 28 janvier 1991, 2 pages
3. Rapport d'événement du 14 juin 1991, 2 pages
4. Avis de correction du 10 juillet 1991, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués  
en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des  
organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ,  
chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (22)

Gouvernement du Québec  
 Ministère de l'Environnement  
 Direction régionale de Laval et des Laurentides

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE:7610-13-01-00271-03

DATE DE RÉDACTION : 1993-09-10

**1. IDENTIFICATION**

. DATE D'INSPECTION : 1993-09-08  
 HEURES : - ARRIVÉE : 09H45  
 - DÉPART : 10H45

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : HÉLÈNE FRIGON

. ACCOMPAGNÉ DE :

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)

91248 CANADA LTÉE  
 (Lignes sur Pavages Enr.)  
 1124 Place Verner , Laval  
 H7E 4PZ

. PLAIGNANT /PLAIGNANTE : RENCONTRE oui [ ] non [X]

NOM/ADRESSE  
 Monsieur André Perrault , ing.  
 Service de l'environnement  
 VILLE DE LAVAL  
 3, Place Laval , bureau 430  
 C.P. 422, Succursale St-Martin  
 Laval, P.Qué.  
 H7V 3Z4

TÉLÉPHONE

(514) 662-4545

. PERSONNE(S)  
 RENCONTRÉE(S): M. **art. 53-54** , personne aidant  
 occasionnellement M.François David  
 propriétaire de Lignes sur Pavages Enr.

TÉLÉPHONE

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)  
 [X] [X] [ ] [ ]  
 Nombre:9

ÉCHANTILLONS

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
 EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1.

PRÉCISEZ 2.

- BUTS : Suite à une plainte , vérifier la gestion des déchets dangereux de la compagnie et s'il y a eu élimination (brûlage , enfouissement) sur où près des terrains de la compagnie.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-00271-03

DATE DE RÉDACTION : 1993-09-10

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Arrivée sur les lieux , j'entre à l'intérieur de la compagnie où il n'y a personne , Je me rends sur le terrain arrière où j'aperçois des hommes en train de couper du bois. Je leur demande s'il y a quelqu'un à la compagnie , ils me répondent que monsieur François Davio , propriétaire de cette dernière est absent jusqu'au lendemain après-midi. Je décide de faire une inspection du terrain et j'ai constaté une remorque non barrée (photos 1 et 2) dans laquelle il y avait des contenants de 5 gallons non identifiés , de ce qui semblait être du ciment , d'autres identifiés contenaient du noir protecteur de pavage , d'autres de peinture neuve et\ou usée et des bonbonnes diverses. Dans une autre cabane en bois localisée derrière la remorque pré-citée , il y avait présence de 6 contenants de 5 gallons de peinture neuve et\ou usée (photo 3). À la photo 6 , on peut voir sous la remorque rouge , la présence de contenants de 1 gallons de vieille peinture.

Sur le côté gauche de la compagnie , près d'un fossé , il y avait présence de barils et d'une voiturette remplis de ferraille et sur cette dernière 6 batteries usées (photos 4 et 5) , et à côté de celle-ci , une balayeuse de rue. Selon M. [art. 53-54](#) , qui travaille occasionnellement pour M.Davio afin de mettre de l'ordre sur le terrain et qui m'informe que cette ferraille , la balayeuse de rue et 35 barils vides présents sur le terrain doivent être éliminés chez [art. 23-24](#) sous peu.

Sur le terrain , j'ai constaté à quelques endroits la présence de sol contaminé (photo 1 , 6 et 7) , ainsi que la présence d'indice de brûlage de déchets (photo 8 et 9). À la photo 1 , on voit un baril jaune non identifié muni de valves , qui semble contenir de l'huile.

Selon M. , le terrain derrière celui de la compagnie appartient à un autre propriétaire et celui-ci est recouvert de gravier et je n'ai pu détecter la présence d'enfouissement de déchets.

Au bureau , j'ai communiqué avec M. André Perrault de la ville de Laval pour obtenir des informations supplémentaires sur le dossier. Il m'a informé qu'il ont fait une inspection le 01 juin à la suite d'une plainte , ils ont constaté la présence de contenants de 5 et 45 gallons , de la peinture au sol , des indices de feu au sol et divers débris. Un avis a été envoyé à la compagnie le 17 juin , leur demandant de nettoyer le terrain pour le 2 juillet. Une autre inspection a eu lieu avec une mauvaise coopération de la part de la compagnie et un autre avis a été envoyé le 22 juillet pour effectuer le nettoyage avant le 01 septembre. Une autre inspection a été effectuée qui indiquait que le nettoyage n'était pas encore terminé et selon les inspecteurs il y a eu presque des menaces ouvertes. M.Perrault m'a offert l'aide d'un des inspecteurs de Laval pour me donner plus d'information et m'a suggéré de ne pas y aller seule. Il a ajouté qu'il soit possible qu'il y ait eu enfouissement de contenants de 5 gallons de peinture sur le terrain adjacent au terrain arrière de la compagnie. Il m'a mentionné que la compagnie était auparavant installée au 1140 à 1148 Place Verner.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-00271-03

DATE DE RÉDACTION : 1993-09-10

**3. CONCLUSION**

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-00271-03

DATE DE RÉDACTION : 1993-09-10

**4. RECOMMANDATION(S)**

REFAIRE UNE INSPECTION AVEC UN INSPECTEUR DE LA VILLE DE LAVAL.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : Hélène Frigon, insp.

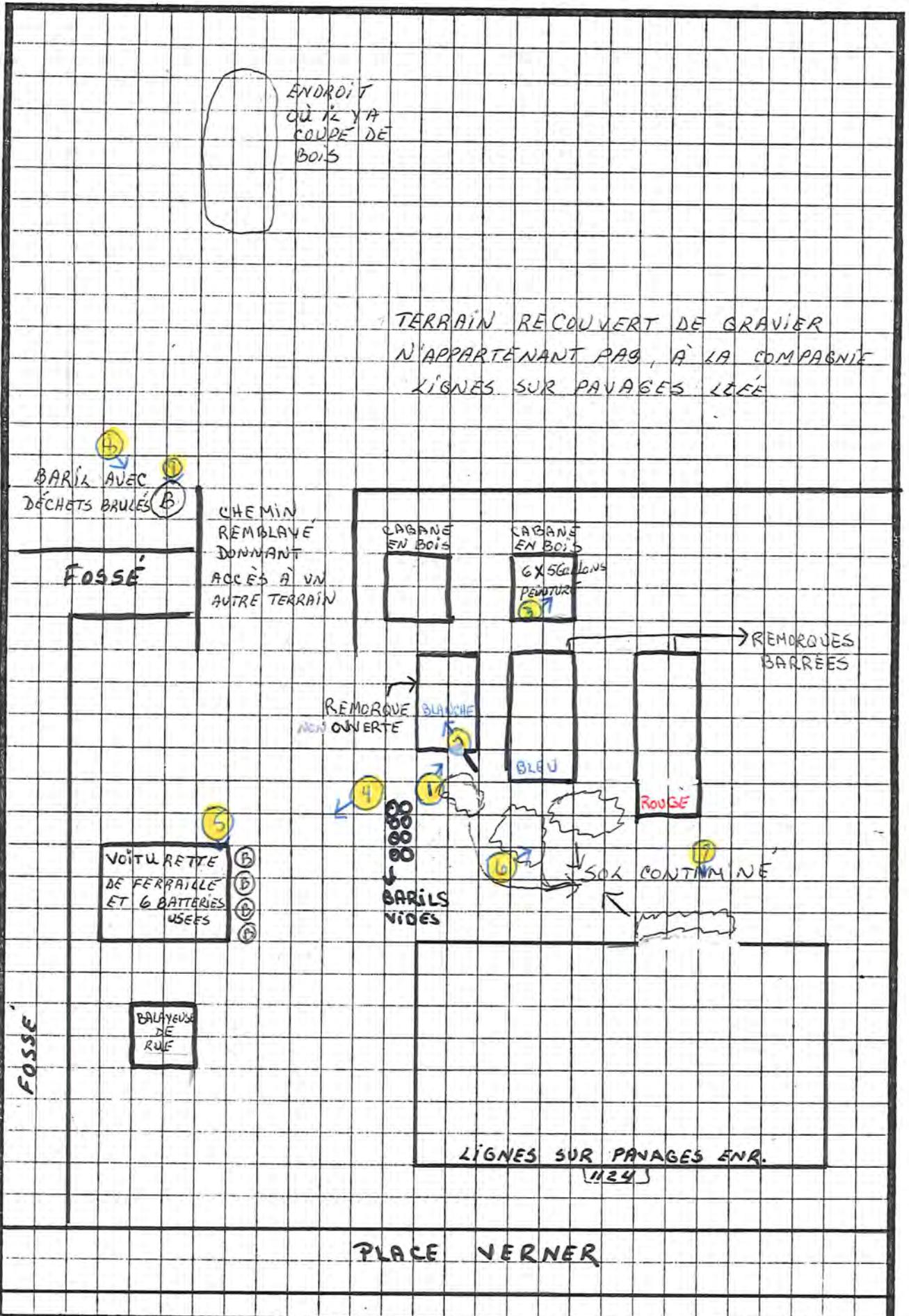
Hélène Frigon 1993-09-10

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet, T.D.

Richard Paquet 93-09-14

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

# CROQUIS



Croquis dessiné par :

NOM: HÉLÈNE FRIGON

SIGNATURE: Hrigon

DATE: 08 Sept. 93

N/RÉF.: 7610-15-01-00344-0

LIEU: Lignes sur pavages enr.

SECTEUR: Laval

**\*NOTE:**

91248 Canada Ltée

Photo #: 1 Date: 08-09-93

Ident.: Remorque non barrée  
dans laquelle il y a des  
conteneurs de 5 gallons  
de ciment, de noir protec-

Note: teur de parage et  
de vieille peinture (15)  
(voir photo 2). Sur le sol  
il y a présence de sol  
contaminé.



Photo #: 2 Date: 08-09-93

Ident.: contenant de 5 gallons  
de vieille peinture à  
l'intérieur de la remorque  
de la photo 1. Il y a

Note: aussi des bombes  
et un contenant d'essence



Photo #: 3 Date: 08-09-93

Ident.: 6 conteneurs de  
5 gallons de vieilles  
peinture dans une  
cabane en bois située  
derrière la remorque

Note: bleue de la photo 1



Photo #: 4 Date: 08-09-93

Ident.: Voiturette pleine  
de ferraille et 6 batteries  
usées (voir photos) et  
devant celle-ci, il  
Note: il y a présence de  
barils rides. A gauche  
balayeuse de rue  
bonne pour la  
ferraille.



Photo #: 5 Date: 08-09-93

Ident.: Ferraille et  
batteries usées sur  
la voiturette de la  
photo 4.

Note: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



Photo #: 6 Date: 08-09-93

Ident.: Présence de sol  
contaminé. Présence  
de conteneurs de 1 gallon  
de vieille peinture  
sous la remorque rouge

Note: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



Photo #: 7 Date: 08-09-93

Ident.: Présence de sol  
contaminé aux hydro-  
carbures près de la  
porte arrière de l'usine

Note: À gauche, baril  
contenant de la  
ferraille.



Photo #: 8 Date: 08-09-93

Ident.: Présence de déchets  
brûlés. Il y en  
a aussi dans le  
baril. (voir photo 9)

Note: En arrière plan, on  
voit un amas de  
barils vides.



Photo #: 9 Date: 08-09-93

Ident.: Déchets brûlés  
dans le baril de  
la photo 8.

Note:



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de Laval et des Laurentides

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-00271-03

DATE DE RÉDACTION : 1993-10-07

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 1993-10-05  
HEURES : - ARRIVÉE : 10H20  
- DÉPART : 10H50

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : HÉLÈNE FRIGON

. ACCOMPAGNÉ DE : M. NORMAND POIRIER , technicien à environnement Laval  
(514) 662-4662

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)

91248 CANADA INC.  
Lignes sur Pavages enr.  
1124 Place Verner , Laval  
H7E 4PZ

. PLAIGNANT /PLAIGNANTE : RENCONTRE oui [ ] non [X]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
Monsieur André Perrault , ing. Service de l'environnement VILLE DE LAVAL 3 , Place Laval , bureau 430 Laval , P.Qué. H7V 3Z4	(514) 662-4545

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S)	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
M.	art. 53-54 , personne aidant occasionnellement M.François Davio , propriétaire de Lignes sur Pavages enr.	(514) 661-6292

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S):	PHOTO(S)	CROQUIS	PLAN(S)	CARTE(S)
	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
	Nombre:			

ÉCHANTILLONS					
[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
EAU	AIR	SOL	FLORE	FAUNE	DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1.

PRÉCISEZ 2.

- BUTS : Faire une inspection avec le technicien de la ville de Laval afin qu'il m'indique les endroits potentiels d'enfouissement de contenants de peinture et chercher des indices.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-00271-03

DATE DE RÉDACTION : 1993-10-07

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

M.Poirier de la ville de Laval m'a informé que la compagnie Lignes sur Pavages enr. a déménagé au 1124 Place Verner , car il a été expulsé du local 1140 Place Verner pour la raison qu'il ne payait pas son loyer à **art. 53-54** , propriétaire.

M.Poirier m'indique les endroits potentiels où il avait déjà constaté la présence d'une vingtaine de contenants de 5 gallons de peinture directement sur le sol en arrière du 1140 Place Verner et du 1124 Place Verner et qu'il soupçonne avoir été enfouis , car le terrain a été remblayé. Il n'y avait pas présence d'indice nous permettant de voir qu'il y a eu enfouissement de déchets dangereux.

À l'intérieur nous avons rencontré **art. 53-54** Rousseau qui nous informe que M.Davio , propriétaire est absent et qu'il est habituellement à la compagnie de 11h45 à 12h30 et après 16h00. Je lui demande à quel endroit sont expédiés les contenants de 5 gallons de peinture vides qui sont sur une voiturette à l'extérieur. Il me répond qu'ils sont acheminés chez **art. 23-24** pour le recyclage à condition qu'ils soient complètement vides et nettoyés. J'ai inspecté les contenants de peinture et ils étaient vides et bien nettoyés. À l'extérieur , j'ai remarqué la présence d'un peu de peinture séchée sur le sol. Je soupçonne que lorsqu'il y a des contenants de peinture qui ne sont pas complètement vides , ils sont grattés directement sur le sol à l'extérieur sur le terrain. Pour le reste j'ai remarqué la même chose que la dernière inspection et je n'ai pu être informé , si dans la remorque et dans la cabane , il s'agissait de peinture neuve ou usée ou les deux.

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-00271-03

DATE DE RÉDACTION : 1993-10-07

**3. CONCLUSION**

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-00271-03

DATE DE RÉDACTION : 1993-10-07

**4. RECOMMANDATION(S)**

FERMER LE DOSSIER.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : Hélène Frigon, insp.

*H. Frigon*

1993-10-07

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet, T.D.

*R. Paquet 93-10-08*

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

*D'accord.*



### RAPPORT D'ÉVÉNEMENT

Numéro de dossier D.O.I.E	
Numéro de dossier d'origine	

Nature de l'événement <i>Boiserie Laval</i>	
Date et heure de l'événement SURVENU ENTRE	9   1   01   2   5   10   3   10   ET   A   M   J   h   m
Localisation <i>1024 Montée Masson Laval</i>	
Genre d'entreprise/Site	<i>661-4329</i>
Adresse de la place d'affaires/Site Municipalité	
Personne rencontrée <i>M. Sylvio Del Giacco</i>	Fonction <i>prop.</i>
Plaignant	Numéro de téléphone Bur.: Rés.:
Adresse <i>art. 53-54</i>	Date et heure de la plainte A M J h m
Fonction	Numéro de téléphone Bur.: Rés.:
	Date et heure du constat A M J h m
	No région

Points à vérifier: Photographie  oui  non    Échantillon  oui  non    Température  oui  non

Résumé

Le 25 janvier 1991 j'ai donné suite à la plainte de *art. 53-54* que nous avons transmise le service de l'Environnement de ville de Laval.

Il s'agit d'un fabricant de portes et fenêtres. Les bâtiments sont chauffés au gaz naturel et je n'ai pas vu la présence de tuyauterie qui pourrait être reliée à des réservoirs souterrains.

*M. Sylvio Del Giacco m'a*  
Utiliser le nombre de pages requises *Suivre*

Recommandation

Réception	Initiale	Date	A	M	J
Rédigé par:					
Vérifié par:					
C.C.:					

Assuré qu'il n'y avait aucun  
réservoir d'enfouï sur sa propriété.

En raison de la neige il  
est impossible de faire les vérifications  
qui permettraient de localiser des  
réservoirs dans le sol.

Ensuite je me suis rendu

Chey

53-54

Celui est ~~peu~~ persuadé

qu'il y a eu enfouissement de réservoirs. Il y  
a quelques mois une cie spécialisée dans la refectio  
de tatures a occupé une partie des Terrains  
de la cie Boiserie Laval. Il se peut qu'ils  
aient utilisé des réservoirs pour le goudron.

M.

art. 53-54

n'est pas en mesure de dire si

ces réservoirs ont été enlevés lorsque la cie a quitté  
les lieux.

Au printemps il nous (ou le service  
de l'environnement de Laval) contactera s'il est  
en mesure de localiser ces réservoirs.

Ragués



Laval, le 28 janvier 1991

Monsieur André Perrault, directeur  
Ville de Laval  
Service de l'environnement  
3, Place Laval, bureau 430  
C.P. 422  
Succursale St-Martin  
Laval, (Québec)  
H7V 3Z4

OBJET: Enfouissement de réservoirs - **Boiserie Laval**  
N/D: G-7610-13-01-0032003

Monsieur,

Le 25 janvier 1991, une inspection a été effectuée à la compagnie en titre afin de donner suite à la dénonciation que vous aviez transmise à monsieur Claude Rouleau, le 17 décembre 1990.

Aucun réservoir souterrain n'a pu être localisé lors de cette visite. Il est à noter que les bâtiments de la compagnie Boiserie Laval sont chauffés à partir d'appareils utilisant du gaz naturel comme combustible, donc sans réservoir d'entreposage.

Il a été permis d'apprendre du plaignant, monsieur Gérard Lafrenaye, 5 rue St-Pierre, qu'une compagnie de réfection de toitures avait utilisé, il y a quelques mois, une partie des terrains de la compagnie Boiserie Laval. Il se peut que des réservoirs aient été utilisés pour l'entreposage de goudron.

Après la fonte des neiges, une nouvelle vérification des lieux sera faite afin de vérifier à nouveau s'il y a des réservoirs qui sont enfouis sur le terrain de la compagnie Boiserie Laval.

.../2

Si des informations supplémentaires vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Richard Paquet au (514) 662-2616.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Brigitte Bérubé  
Chimiste, M. Sc.  
Chef du service industriel

RP/cpp

RAPPORT D'ÉVÉNEMENT

Numéro de dossier D.G.I.E.	7610-13-01
Numéro de dossier d'origine	7610-13-01 0032003

Nature de l'événement		Inspection des Boiseries Laval	
Date et heure de l'événement		SURVENU ENTRE 9 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup> 14 <sup>j</sup> 1500 ET 9 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup> 14 <sup>j</sup> 1600	
Localisation		Laval	
Genre d'entreprise/Site		industrie de boiserie	
Adresse de la place d'affaires/Site		1024 <sup>de Paul</sup> M <sup>me</sup> Masson, St-Vincent Laval Municipalité H7G 1S2	
Personne rencontrée	Fonction	Numéro de téléphone	
M. Sybrò Del Giacco	PRÉSIDENT	Bur.: 661-4329 Rés.:	
Plaignant	Date et heure de la plainte		
art. 53-54	A M J h m		
Adresse	Numéro de téléphone		
	Bur. Rés.:		
Fonctionnaire autorisé	Date et heure du constat	No région	
JEAN-GUY GAULIN	9 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup> 14 <sup>j</sup> 1500		

Points à vérifier: Photographie oui  non  Échantillon oui  non  Température oui  non

Résumé

J'ai rencontré M. Sybrò Del Giacco et nous avons inspecté les lieux. L'inspection des lieux terrain et entrepôt ne révèle aucune indice quant à la présence probable de réservoirs souterrains du fait du terrain de cette compagnie. M. Giacco affirme qu'il y a déjà eu de vieux réservoirs pour fluide à chauffage qui traînaient sur le terrain il y a des années à la "script". art. 23-24

Une partie du terrain est tenu à une compagnie d'asphaltage; deux barriques de conteneurs pleins (5 gal) ayant servi pour contenir de l'asphalte liquide quelques (5) petits conteneurs (2 litres) d'huile usée sur le sol, trois sacs d'asphalte durcie sur le terrain. Boiseries Laval ont déjà construit les fondations pour la construction d'un entrepôt. Entrée des tuyaux de gaz métropolitain.

Utiliser le nombre de pages requises

Recommandation avis de correction - lettre de recommandation  
Préparer plutôt un avis de correction pour les déchets solides et les contenants d'huile usés. Compléter ton rapport en précisant la raison de la visite.

Reception	Initiale	Date	(est-ce une plainte) et la description des
		A M J	
Rédigé par:	Jean-Guy Gaullin	Date	9 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup> 14 <sup>j</sup> 1700
Vérifié par:		Date	
C.C.:		Date	

RAPPORT D'ÉVÉNEMENT (suite)

Résumé

art. 53-54

En plus la suite rencontrée par

cette compagnie en question. Celui-ci m'affirme  
qu'avant cette compagnie, il y avait à cet endroit  
une autre compagnie de bois et jamais une compagnie  
genre garage, station-service, machinerie, etc.

Celui-ci affirme qu'une fois ils ont vu les vieux  
réservoirs d'huile à chauffage sur le terrain et  
qu'à un certain moment, ils n'y étaient plus.

L'industrie exerce des activités liées à la fabrication  
de différentes boiseries telles escaliers, rampes, etc.

Jean Guy Gauthier



Copie au dossier

**CERTIFIÉ**  
"Sans préjudice"

Laval, le 10 juillet 1991

Monsieur Sylvio Del Giacco, Président  
Boiserie Laval  
1024, Montée Masson  
St-Vincent de Paul  
Laval (Québec)  
H7G 1S2

**OBJET: AVIS DE CORRECTION**  
Déchets solides

Monsieur,

Lors d'une inspection effectuée le 14 juin 1991 par monsieur Jean-Guy Gaulin, fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale de Laval et des Laurentides du ministère de l'Environnement, il a été constaté que vous contreveniez à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et au Règlement sur les déchets solides (Q-2, r.14).

Plus précisément, il vous est reproché de contrevenir à l'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement et à l'article 134 du Règlement sur les déchets solides.

En effet, à cette occasion ce représentant s'est rendu au 1024, Montée Masson, St-Vincent de Paul à Laval et a constaté l'infraction suivante:

- Présence de déchets solides (contenants vides de plastique et de métal, pièces de bois, asphalte durcie).

Il a de plus été noté que de petits contenants d'huiles usées sont entreposés directement sur le sol.

Par conséquent, nous vous demandons d'apporter les corrections nécessaires afin de respecter la réglementation en vigueur, et ce, dans les plus brefs délais. A cet effet, vous devrez acheminer vos déchets dans des lieux d'élimination autorisés.

De plus, vous devrez nous informer par écrit, dans les vingt (20) jours suivant la réception de la présente, des mesures prises pour vous conformer. Vous devrez également nous faire savoir la date à laquelle vous avez débuté vos activités de fabrication de boiseries à cet endroit.

Pour toute information complémentaire concernant la présente, vous pouvez contacter monsieur Jean-Guy Gaulin au numéro de téléphone (514) 662-2616.

Brigitte Bérubé  
Chimiste, M. Sc.  
Chef du service industriel

JGG/mc  
c.c. Monsieur André Perrault  
Ville de Laval